ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnités

Question écrite n° 81825

Texte de la question

Mme Valérie Fourneyron interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur le décret d'application de l'article L. 3261-2 du code du travail relatif au remboursement des frais de transport des agents de la fonction publique hospitalière. Cet article renvoie à la parution d'un ou de plusieurs décrets d'application. Les salariés de la fonction publique, notamment hospitalière hors Île-de-France, attendent leur publication depuis plusieurs mois, et subissent une situation de rupture d'égalité. Un décret serait en cours de rédaction. Aussi lui demande-t-elle de bien vouloir lui communiquer plus précisément le calendrier relatif à ce décret, ainsi que son contenu.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Fourneyron
Circonscription : Seine-Maritime (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 81825
Rubrique : Fonctionnaires et agents publics
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6874
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)